

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Vanessa Picard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2c9410fbb1ced862b74c724b>

Date d'obtention : 2021-11-15 20:33:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la victime, évaluer l'incident à l'aide du questionnaire, vérifier l'information auprès de témoin s'il y a lieu, dans le doute d'un acte malveillant contacter les policiers immédiatement, rencontrer l'instigateur, confisquer les cellulaires s'il y a lieu, transmettre l'information au service de police.

Toujours respecter l'intégrité physique et psychologique des jeunes.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Du moment où il y a dénonciation dans le milieu scolaire, il faut toujours faire les étapes préliminaires afin de bien évaluer la situation et de protéger l'intégrité physique et psychologique des jeunes. Il est important d'impliquer le service de police une fois les étapes préliminaires faites et de les appeler rapidement dans le cas de doute d'un acte malveillant. Il est important de ne pas être sous-traitant du service de police une fois les éléments remis entre leurs mains pour enquête.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Rencontrer la victime pour lui faire remplir la grille d'évaluation ce qui peut être délicat dépendamment de la situation et de l'ampleur de celle-ci.

Juger s'il peut s'agir d'un acte malveillant de la part de l'instigateur.